ANJOU BLEU COM'6

Lettre d'information de votre Communauté de Communes

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Illustration : Florent Maussion

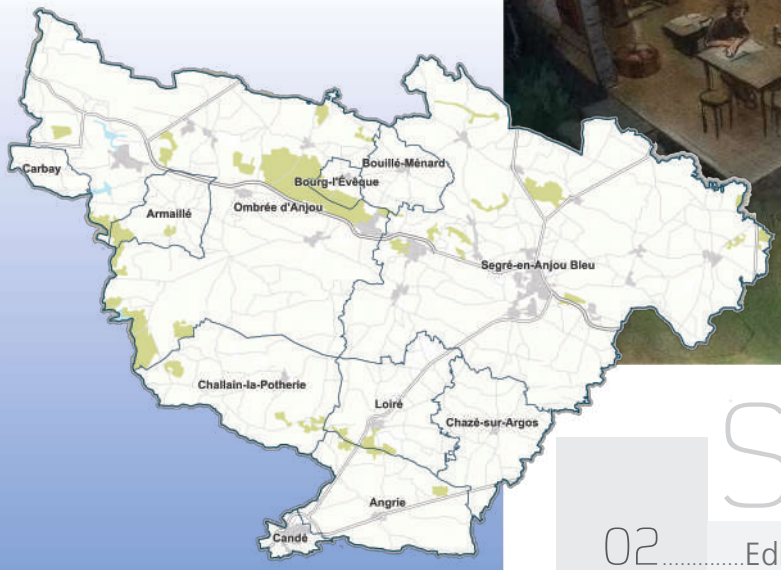

Sommaire

02 ..... Edito
03-04 ..... Développement économique
05 ..... Travaux
06-07 ..... Transition énergétique
08-09 ..... Habitat
10-11 ..... Urbanisme
12-13 ..... Mobilité
14 ..... Gestion des déchets
15 ..... Finances
16 ..... Communication

Décembre 2023

www.anjoubleucommunaute.fr

EDITO

Le dynamisme économique d'Anjou Bleu Communauté, vient à nouveau d'être doublement reconnu sur le plan national.

Au congrès de l'AMF et Présidents de Communauté de Communes, à Paris lors de la 6° édition du Grand Prix des Maires, où le dispositif « Emploi-Mobilité-Logement » que nous développons a été nominé dans la catégorie Mobilité et Aménagement.

A travers la seconde labellisation « territoire d'industrie », pour laquelle nous avons été à nouveau retenus en collaboration avec les entreprises locales, autour de nouvelles pistes de réflexion telles que :

- Un tiers lieu d'innovation dédié à l'industrie,
- Ou des sujets liés aux salariés avec notamment l'accueil de jeunes enfants.

Pour accompagner ce développement économique et accueillir de nouvelles populations, nous avons arrêté un Plan Local de l'Habitat et développons sur l'ensemble de la Communauté de Communes une OPAH.

Nous devons également poursuivre l'aménagement de notre territoire. Depuis maintenant deux ans, l'ensemble des conseillers municipaux travaillent sur l'élaboration d'un plan paysage et d'un PLUI qui devrait être arrêté en 2025 avant la fin du mandat. C'est un travail intense, très riche et socle de notre coopération intercommunale.

Il doit tenir compte de ce que nous partageons avec nos voisins de la CCVHA, le PCAET (Plan Climat Air Energie), mais aussi en ce qui concerne la transition énergétique, notre charte de territoire qui définit ce que nous souhaitons, mais aussi ce que nous ne pouvons accepter.

Sur Anjou Bleu Communauté, les 2/3 de la population travaillent sur le territoire et 83 % des déplacements se font en voiture.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix de mettre en place une politique ambitieuse dirigée vers la pratique du vélo au quotidien. Elle vise à améliorer les déplacements et à investir massivement pour développer la mise en place d'actions en direction de la population (location ou aide à l'achat de vélos à assistance électrique).

Forte du succès de nos voies douces en direction de Château-Gontier et Châteaubriant, la Communauté de Communes souhaite se doter d'un maillage de voies vertes complet et porte désormais deux nouveaux projets pour que l'ensemble des dorsales soient aménagées et permettent des rabattements vers ces « autoroutes » du vélo depuis l'ensemble du territoire.

Vous pourrez à la lecture de ce magazine prendre connaissance de l'avancée de ces dossiers, ainsi que de l'évolution des services dont nous avons la charge.

A chacun, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Gilles GRIMAUD, le Président

CONTACT

1 Esplanade Antoine Glémain
BP 50148
49501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Cedex
Tél. 02 41 26 51 27
contact@anjoubleucommunaute.fr

www.anjoubleucommunaute.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi :
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi :
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00

Publication : CC Anjou Bleu Communauté
Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD
Rédaction : les services d'Anjou Bleu Communauté
Mise en page/Impression : Imprimerie J. Blin
Tirage : 17 000 exemplaires N° ISSN : 2681-4257
Crédits photos : Anjou Bleu Communauté

LA TRIBUNE LIBRE

« *Qui ne dit mot consent* ». C'est toujours d'actualité et les élus partent du principe que si les citoyens ne disent rien ou n'assistent pas aux réunions proposées c'est qu'ils sont d'accord.

Ne restez donc pas silencieux quand vous n'êtes pas d'accord. Dites-le à vos élus et dites leur pourquoi.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gilles GRIMAUD

Renouvellement de la convention Emploi-Mobilité-Logement

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises, Anjou Bleu Communauté, en partenariat avec ASDEPIC, Action Logement et 2 bailleurs sociaux (Maine-et-Loire Habitat et Podeliha), propose depuis février 2020 le **dispositif « Emploi-Mobilité-Logement »** avec pour objectif d'**attirer les travailleurs sur le territoire pour répondre aux besoins en personnel des entreprises locales.**

Ce dispositif permet de

bénéficier d'un logement gratuitement pendant 6 mois avec la possibilité, sous conditions, de s'y maintenir à l'issue de cette période.

Pour être éligible à cette aide, le bénéficiaire doit :

- disposer d'un CDD d'au minimum 6 mois ou d'un CDI au sein d'une entreprise implantée sur le territoire intercommunal et inscrite auprès des chambres consulaires
- être domicilié, avant son recrutement, à l'extérieur de l'arrondissement d'Anjou Bleu Communauté (ABC)

BILAN des 3 premières années :

- **27 salariés bénéficiaires** (14 hommes et 13 femmes)
- **72,73 %** des bénéficiaires sont **maintenus en poste**
- **50% ont bénéficié d'un glissement de bail** pour se maintenir ainsi dans le logement

La convention a été renouvelée pour 3 ans (2023-2025)

Innov'ia lance sa production à Segré-en-Anjou Bleu

Innov'ia, reconnue comme le leader européen dans la fabrication sur-mesure de poudre destinées à l'alimentation, la cosmétique et la pharmacie, s'est implantée à Sainte-Gemmes-d'Andigné (Segré-en-Anjou Bleu). L'entreprise, repérable notamment par ses 3 tours de séchage, a démarré sa production le 15 mars dernier. Une trentaine de personnes ont d'ores et déjà été recrutées et l'entreprise recherche de nouveaux salariés pour compléter ses équipes.

© Innov'ia

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gilles GRIMAUD

BricoMat'Ombrée ouvre ses portes à Ombrée d'Anjou

Emeline GAULTIER a ouvert, sur la ZA de la Prévalaye à Pouancé (Ombrée d'Anjou), son magasin BricoMat'Ombrée (outillage, bricolage et matériaux à destination des professionnels et des particuliers). L'entreprise occupe un bâtiment relais appartenant à Anjou Bleu Communauté qui a été réhabilité par la collectivité pour accueillir une surface de vente intérieure de 400 m². L'entreprise s'est chargée de l'agencement du magasin et de l'aménagement des espaces extérieurs.

Groupe Manitou : Projet d'extension à Candé

© Groupe Manitou

La société MANITOU, spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de manutention, de l'élévation de personnes et du terrassement, travaille sur l'extension du site déjà existant à Candé, Zone du Tesseau. Le groupe envisage de construire un site industriel de près de 20 000 m² pour la mécano-soudure des éléments de nacelles, avec la création envisagée d'une centaine d'emplois.

Convention entre Anjou Bleu Communauté et la CCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie et Anjou Bleu Communauté ont signé un partenariat pour la mise en place d'actions, dont l'organisation d'un **événement « Happy Hours du Financement »** dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre. Cette soirée, fut l'occasion, pour les porteurs de projet, de connaître les financements à mobiliser dans le cadre d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Toujours dans le cadre de cette convention, une **matinée d'information à la Création d'Entreprise** aura lieu avant la fin de l'année.

Contact : Edwige MONNIER - Chargée de développement économique - 02 41 26 51 27 - edwige.monnier@anjoubleucommunaute.fr

TRAVAUX

Pierrick ESNAULT

Réhabilitation de la chaufferie de l'école de musique de Segré-en-Anjou Bleu

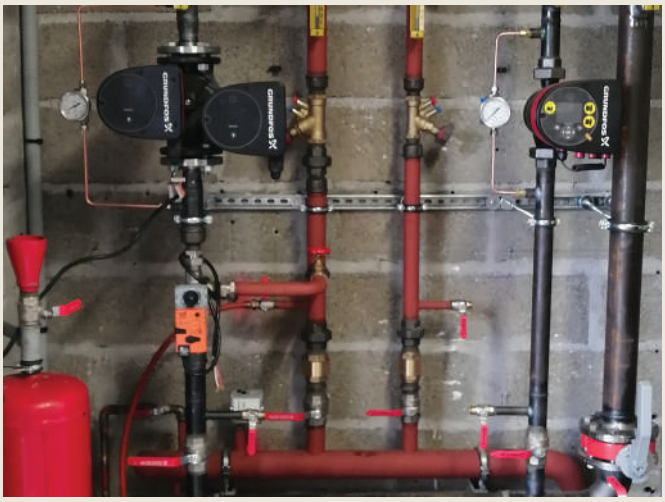

Au cours des derniers mois, une nouvelle chaudière gaz et une GTB (Gestion Technique Bâtiment) permettant la programmation du chauffage dans les différentes salles dans le bâtiment ont été installées.

Aires de gens du voyage

Durant l'été, les travaux d'entretien ont été réalisés sur les sites des communes déléguées de Segré et Pouancé, avec par exemple, le changement des candélabres d'éclairage extérieur (avec pose de lanternes led), et la pose de caniveaux de voirie à Pouancé.

Création d'espaces de pique-nique dans certaines zones d'activités

Des tables de pique-nique et des corbeilles de propreté (avec tri des déchets) ont été posées, comme par exemple dans la ZAE de la Grand Prée (Pouancé) à Ombrée d'Anjou.

Construction de nouveaux bâtiments relais

L'étude pour la conception de trois bâtiments relais de 300, 400 et 500 m², a été lancée au sein des ZAE du Tesseau à Candé et de l'Ébeaupinière (Sainte-Gemmes-d'Andigné) à Segré-en-Anjou Bleu.

Vue depuis la rue, bâtiment relais à Candé - © A propos Architecture

Entretien de la voie verte

Le nettoyage et le diagnostic d'une falaise surplombant la voie verte à proximité de la rue David d'Angers dans le centre-ville de Segré ont été effectués à l'automne.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nos actions pour le climat ! au Pays de l'Anjou Bleu

Christophe GUINEHEUX

Bilan de production d'énergies renouvelables 2022

Un bilan de la production d'énergies renouvelables a vocation à être actualisé chaque année, afin de mesurer les impacts des projets réalisés sur le territoire et les efforts de sobriété réalisés individuellement et collectivement.

La consommation d'énergie finale sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté se répartit de la manière suivante : la consommation prédominante des produits pétroliers s'explique par la forte dépendance de nos territoires à la voiture individuelle, mais également à la présence de nombreuses chaudières au fioul dans les habitations.

Consommation globale par énergie

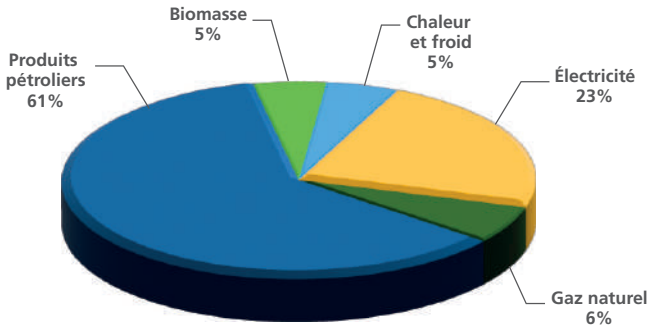

Source : Outil BASEMIS, Air Pays de la Loire

FOCUS sur la consommation électrique

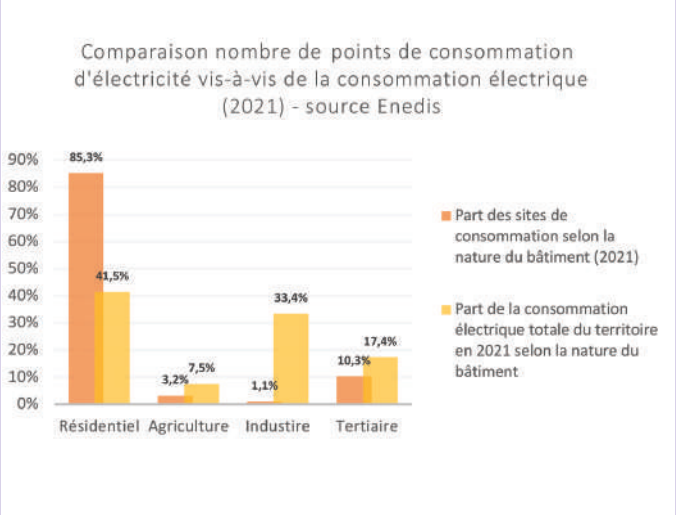

Face à cette consommation, ce sont 62 073 MWh d'électricité locale et renouvelable, qui ont été produits sur notre territoire, soit 25,4% de l'électricité que nous avons collectivement consommé.

Les installations photovoltaïques (700 à 750 sites, sur toitures mais également au sol) ont produit 11 073 MWh en 2021

(source Enedis)

Les deux parcs éoliens en service en 2021 (Ombrée d'Anjou et Segré-en-Anjou Bleu) ont produit 35 000 MWh

(source Enedis)

3 installations de bioénergies (méthanisation en « cogénération ») ont produit 16 000 MWh en 2021

(source Enedis)

Centrale de Bel orient (La Chapelle Hullin)

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. L'objectif du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Anjou Bleu est que 32% de la consommation d'énergie totale (pas uniquement électrique) soit de source renouvelable en 2030 ! Deux leviers : réduire nos consommations et accroître la part des énergies renouvelables produites localement. Pour réduire nos consommations, agissons sur les principaux postes de consommation : le logement et le transport.

2. Anjou Bleu Communauté souhaite que les projets d'énergies renouvelables amenés à se développer sur notre territoire soient, avant tout, citoyens afin d'être partagés, compris par tous et que la valeur générée par les projets bénéficie au territoire et à ses habitants. Un premier temps d'échange a eu lieu le 5 décembre dernier, un second le 11 décembre.

Vous êtes intéressés par ces questions ? Un certain nombre d'actions de concertation seront mises en place dans les prochains mois, n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie du groupe de réflexion sur les énergies renouvelables citoyennes locales.

Et toujours… Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les panneaux solaires et un projet que vous envisagez ? Toutes les réponses à vos questions lors de rendez-vous gratuits délivrés par des professionnels compétents et neutres. Pour prendre, rendez-vous c'est par ici :

https://alisee.espace-france-renov.fr/

Ça s'est passé sur ABC !

14 juin 2023
Candé

Une vingtaine d'habitants du territoire ont pu poser l'ensemble de leurs questions relatives à l'installation de panneaux solaires : thermiques ou photovoltaïques, revente ou autoconsommation, encastrés ou en surplomb, rentables ou non, Sud ou Ouest… ? Autant d'échanges, directement sur le terrain permettant de disposer de données fiables et neutres avant de franchir le pas !

1er septembre 2023
Salle de l'Amitié - Segré

Le projet de centrale solaire de l'Ebeaupinière a été présenté en réunion publique. Il est porté par Anjou Bleu Communauté et Alter Energies. Sur cet ancien site d'enfouissement de résidus d'incinération (unité d'incinération de déchets de Sainte-Gemmes d'Andigné), prendront place d'ici quelques années près de 2 400 panneaux solaires qui produiront l'équivalent de la consommation électrique, chauffage et eau chaude sanitaire compris, de plus de 500 personnes !

14 octobre 2023
Domaine de La Burelière
La Cornuaille - Val-d'Erdre-Auxence

La journée du Plan Climat était dédiée à l'arbre et au bois sous toutes ses coutures : bois énergie, bois d'œuvre, entretien d'une haie… Autant de sujets passionnants autour desquels ont gravité de nombreux intervenants et animations.

Jean-Noël GAULTIER

L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)

Accompagnement neutre et gratuit

Un conseiller vous accompagne gratuitement depuis la prise de contact jusqu'à la fin des travaux.

- Vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur, copropriétaire, locataire,
- Votre logement a plus de 15 ans, est occupé ou vacant,

➔ Obtenez des subventions pour réduire le coût des travaux (Etat, Département, Commune…)

Travaux et finances

Rénovation globale, rénovation énergétique, adaptation pour le maintien à domicile, ravalement de façades

- Rénovation globale : améliorez votre logement en engageant une rénovation globale. Par exemple en changeant vos menuiseries, en isolant vos combles et en mettant aux normes votre installation électrique…
- Rénovation énergétique : réduisez vos dépenses, par exemple en installant un nouveau système de chauffage, en isolant la toiture ou les murs de votre logement…
- Maintien à domicile : facilitez votre quotidien, par exemple en adaptant votre salle de bain et les sanitaires, en installant des barres de maintien, en installant des volets roulants motorisés…
- Aides supplémentaires : des aides à l'acquisition et pour la rénovation des façades sont également disponibles, renseignez-vous !

Périmètre de l'OPAH

L'accompagnement concerne l'ensemble du territoire d'Anjou Bleu Communauté. Un dispositif renforcé est mis en place sur les centres-villes de Segré et de Pouancé.

ÉTAPES

Prise de contact
02 41 92 20 20
opah@anjoubleucommunaute.fr

Visite du logement

Montage des dossiers de demande de subvention

Démarrage des travaux

Important : Ne signez pas les devis et ne commencez pas vos travaux avant que votre dossier de demande de subventions n'ait été déposé !

Contact
Caroline MENEUVRIER

02 41 92 20 20

opah@anjoubleucommunaute.fr

Agence ALTER
1 Esplanade de la Gare,
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Permanences
Segré-en-Anjou Bleu :
du lundi au vendredi de 9h à 18h
Agence Alter Segré

Candé : 1er mercredi du mois
Hôtel de ville

Ombrée d'Anjou : 2ème mercredi du mois
Mairie déléguée de Pouancé

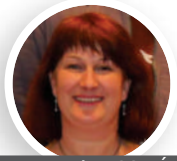

Françoise COUÉ

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : après la stratégie, place à la déclinaison !

Après des échanges nourris lors des réunions publiques organisées au cours du 1er semestre 2023 (près de 150 participants), les élus se penchent désormais sur la traduction réglementaire du futur projet de territoire d'Anjou Bleu Communauté. **La feuille de route est écrite, la traduction à la parcelle peut désormais démarrer !**

Réunion d'échanges autour du PADD – 1er mars 2023 – Segré

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi constitue la clé de voûte du document. C'est un document politique qui définit les grandes orientations du territoire à l'horizon 10-15 ans.

Ce qu'il faut en retenir :

- Structurer le territoire autour de ses 3 pôles (Segré – Sainte-Gemmes, Pouancé et Candé)
- Poursuivre la dynamique économique avec trois secteurs ciblés prioritairement pour recevoir de nouvelles activités : l'Anjou Actiparc du Segréen, la zone industrielle de la Pidaie (Ombrée d'Anjou), la zone du Petit Tesseau (Candé) : une volonté forte de maintenir un emploi industriel très présent sur notre territoire ! Des terrains seront spécialement réservés à cet effet dans les différentes polarités d'Anjou Bleu Communauté
- Permettre la valorisation de notre bâti agricole et rural historique
- Repenser la façon dont sont construits nos quartiers d'habitation
- Préserver nos cœurs de ville commerçants
- Préserver notre environnement : qualité de l'eau, maillage bocager, zones humides…
- Mettre en place des choix d'urbanisme facilitant le recours à d'autres moyens de mobilité que la voiture individuelle

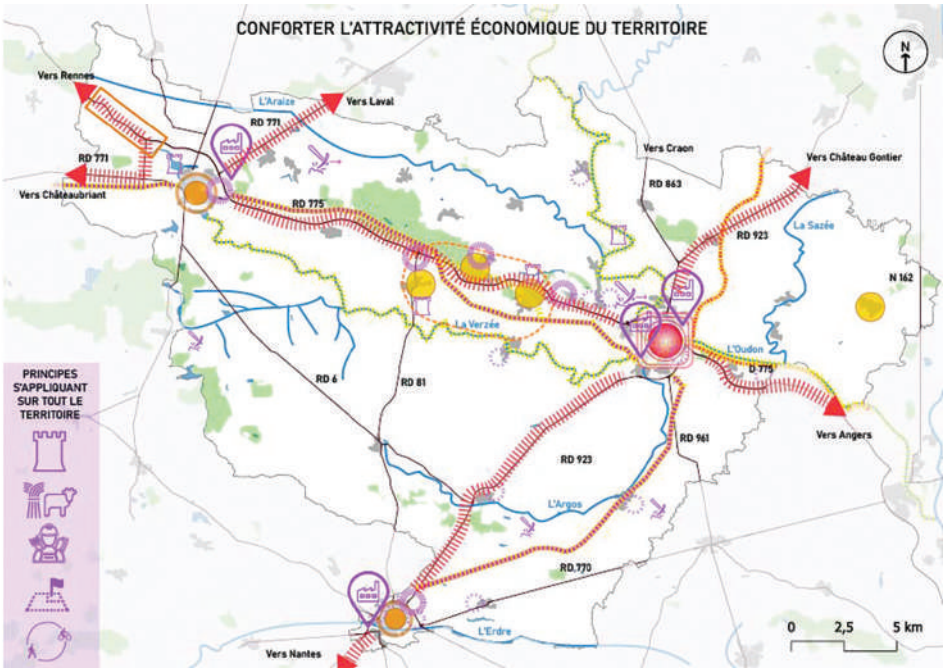

ZAN ?

Vous en avez certainement entendu parler, les documents d'urbanisme et les territoires vont devoir se mettre en compatibilité avec la trajectoire **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette) mise en place par la loi Climat d'août 2021.

Le sol est en effet une ressource **non renouvelable** qui rend bien des services à nos sociétés :
- production alimentaire,
- infiltration des eaux de pluie,
- captation du carbone,
- …

La convention citoyenne nationale pour le climat a proposé de traduire des **objectifs ambitieux** afin de réduire l'artificialisation des sols. Ces objectifs, fixés par paliers, doivent conduire à une absence totale d'artificialisation en **2050**. Ils impliquent, pour l'ensemble des documents d'urbanisme, de revoir la façon dont les bourgs et les activités économiques se déploieront demain. À l'heure actuelle, il ne s'agit pas d'interdire toute artificialisation mais bien de réduire son rythme.

Le saviez-vous ?

L'**urbanisation** de la France depuis le début du XXe siècle a entraîné une **forte consommation des terres**. Cette artificialisation des sols oscille **entre 16 000 et 60 000 hectares par an.** Au vu des tendances actuelles, **280 000 hectares de terres seraient artificialisés d'ici 2030, soit plus que la superficie du Luxembourg.**

ET TOUJOURS…

Le bureau d'études DCI Environnement continue son travail d'inventaire des zones humides et des haies bocagères, engagé en avril 2023. Ce travail se poursuivra tout au long de l'hiver 2024.

Il est toujours temps de faire connaître vos projets ou vos attentes pour ce futur PLUi :

plui@anjoubleucommunaute.fr
02.85.29.11.52

Illustrations de l'inventaire des zones humides - © DCI Environnement

MOBILITÉ

Jacques GODDE

Votre mobilité au sein d'Anjou bleu Communauté !

Afin de disposer d'une photographie actualisée des déplacements en semaine des habitants du territoire, une enquête mobilité a été lancée en 2021. Ainsi, entre septembre 2021 et janvier 2022, 2% des résidents d'Anjou Bleu Communauté ont été contactés afin d'étudier finement les habitudes de déplacements sur notre territoire et ce, en vue d'y répondre par des politiques et aménagements adaptés.

Comment se déplace-t-on ?

96 600 déplacements quotidiens sont observés sur la Communauté de Communes, les trois-quarts d'entre eux étant réalisés en interne.

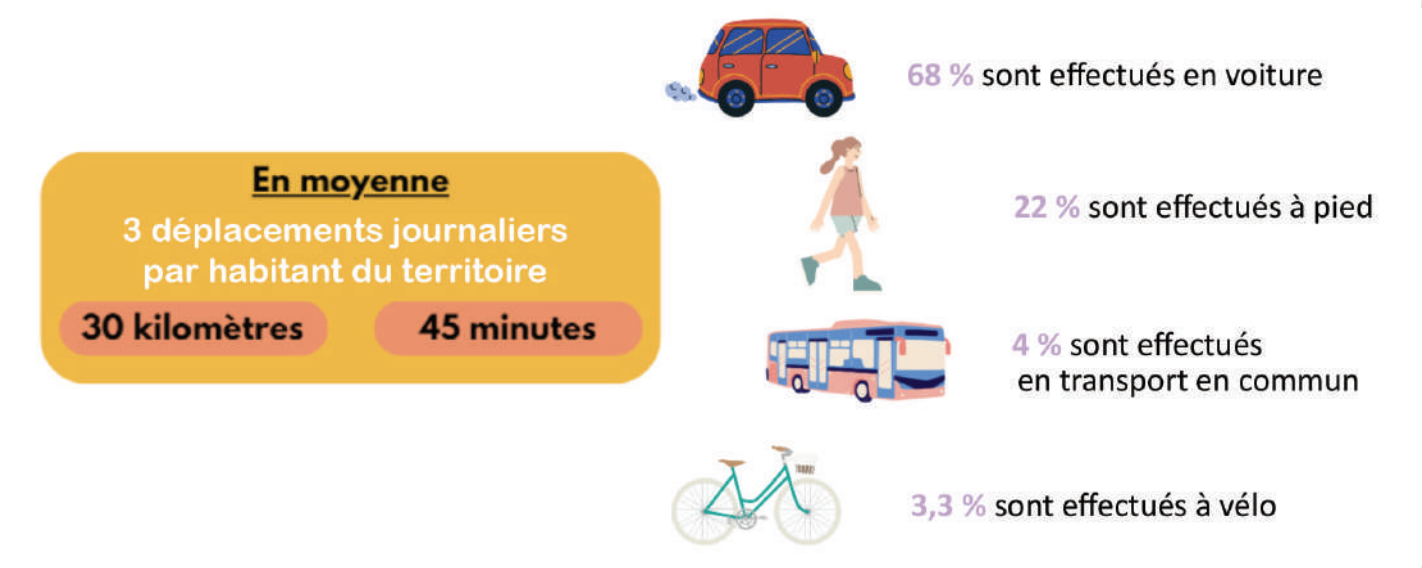

Ces données moyennes reflètent toutefois des réalités très différentes ! En effet, bien que la voiture individuelle soit prédominante dans les déplacements, les modes actifs ou doux (marche, vélo…) représentent tout de même ¼ des déplacements réalisés au quotidien. Ce sont ainsi près de 25 000 déplacements réalisés chaque jour à pied ou à vélo !

Pourquoi se déplace-t-on ?

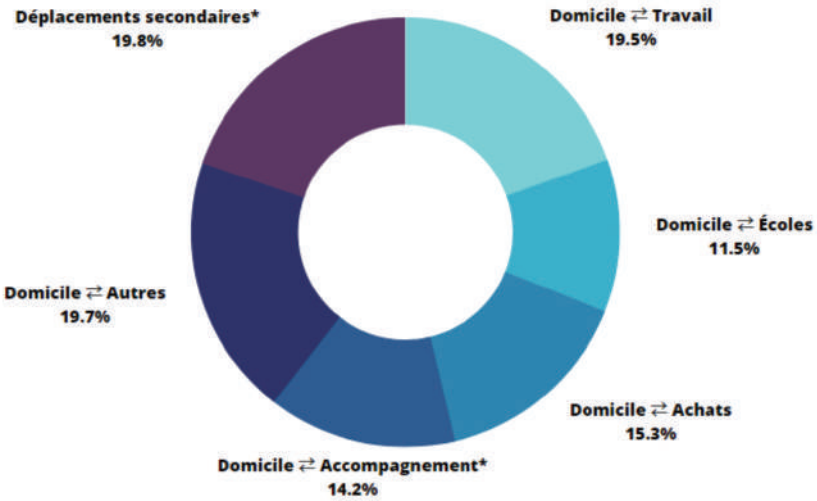

**Déplacements secondaires : sans lien avec le domicile, c'est-à-dire que ni le motif d'origine ni le motif de destination n'est le domicile. Un déplacement secondaire est par exemple un déplacement "Travail > Achats"*

**Domicile-Accompagnement : accompagnement d'une personne pour un trajet depuis son domicile vers un service*

Les solutions pour se déplacer autrement :

Près d'un tiers des déplacements réalisés sur le territoire sont inférieurs à 3 km, une distance idéale pour adopter un mode de déplacement écomobile.

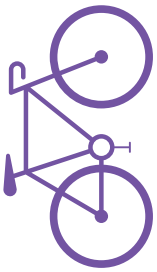

- **Le vélo :** ABC dispose d'un service de location de vélo à assistance électrique et propose une aide à l'achat (information sur le site d'Anjou Bleu Communauté, rubrique « se déplacer »)

- **Le covoiturage :** la participation financière du passager est partiellement prise en charge par la Région Pays-de-la-Loire
- **Le transport à la demande** Le site Aleop recence toutes les informations utiles : aleop.paysdelaloire.fr
- **Les transports en commun**, ligne régulière en direction d'Angers, Châteaubriant… (plus d'information sur le site internet aleop.paysdelaloire.fr)

La pratique du vélo à ABC

48 % des habitants de notre territoire déclarent ne jamais faire de vélo

19 000 personnes habitent à moins de 5 minutes à vélo d'une école primaire

40 % des habitants d'Anjou Bleu Communauté habitent à moins de 10 minutes à vélo d'un des 3 pôles principaux du territoire (Segré, Pouancé et Candé).

Motifs de déplacement à vélo : activité de loisirs, courses de proximité, déplacement vers le domicile d'un proche, déplacement domicile-travail

Priorités : amélioration de la sécurité concernant les liaisons entre les communes et au sein des bourgs ainsi que le développement du stationnement

Enquête réalisée en 2023 auprès des habitants

Anjou Bleu Communauté en étroite collaboration avec l'ensemble des communes, souhaite développer les aménagements et les services et ainsi soutenir la campagne nationale « Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager c'est important. »

C'est pourquoi Anjou Bleu Communauté en plus des services vélo déployés, proposera prochainement des ateliers de remise en selle et de réparation vélo et d'autres animations à venir !

Lauréats Défi Mobilité 2023

Pour plus d'informations ou vous inscrire : axel.blanchard@anjoubleucommunaute.fr - 02 21 76 21 94

Les avantages de la pratique du vélo au quotidien

GESTION DES DÉCHETS

Daniel BROSSIER

Collecte des déchets, un nouveau marché en 2024

En raison d'un nouveau marché de collecte des ordures ménagères, et afin d'harmoniser le mode de collecte sur tout le territoire, des changements vont avoir lieu en 2024.

Les jours de collecte seront en effet modifiés pour presque toutes les communes.

Vous retrouvez la couleur de votre jour de collecte associée à votre commune dans le tableau ci-dessous, ainsi que sur le calendrier de collecte transmis avec la dernière facture.

Il n'y aura plus de distinction entre le Nord et le Sud de Candé : toute la commune de Candé sera collectée le même jour.

Les communes déléguées de Chazé-Henry, Noëllet, Saint-Martin-du-Bois, Montguillon et Saint-Sauveur-de-Flée ne changent pas de jour de collecte.

Le camion de collecte continuera de passer une semaine sur deux.

Attention :

avec les changements de jours et de semaines de collecte, 5 communes auront un délai de 3 semaines au lieu de 2 entre la dernière collecte de décembre 2023 et la première de janvier 2024 : Châtelais, Grugé-l'Hôpital, La Chapelle-Hullin, Nyoiseau et Vergonnes.

Collecte 1 semaine sur 2				
À partir de la 1ère semaine de 2024				
Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
La Chapelle-sur-Oudon, Marans, Ste-Gemmes d'Andigné	Candé, Challain-la-Potherie, St-Michel-et-Chanveaux	Armaillé, Carbay, La Prévière, Pouancé	Segré	Bouillé-Ménard, Noyant-la-Gravoyère
À partir de la 2ème semaine de 2024				
Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
Aviré, Montguillon, St-Martin-du-Bois, St-Sauveur-de-Flée	Angrie, Chazé-Henry, Loiré, Noëllet, Vergonnes	Bourg-l'Evêque, Combrée, Grugé-l'Hôpital, La Chapelle-Hullin, Le Tremblay	Chazé-sur-Argos, La Ferrière-de-Flée, Le Bourg-d'Iré, L'Hôtellerie-de-Flée, Louvaines	Châtelais, Nyoiseau

Pour les communes de **Candé et Challain-la-Potherie**, la collecte robotisée prendra fin le 31 décembre 2023. Les bacs actuels seront retirés après les dernières collectes de décembre.

Les nouveaux bacs ont été livrés en novembre-décembre.

Ces nouveaux bacs devront être utilisés à compter du 1er janvier 2024.

FINANCES

Geneviève COQUEREAU

2023, un budget qui intègre de nouvelles compétences

Budgets : général, économique, assainissement, et gestion des déchets...
(Fonctionnement et investissement)

Où vont nos dépenses ?

Versement aux communes
et aux structures ..... 9 081 614 €
(Pays Anjou Bleu, service incendie, Bassin de l'Oudon…)

Développement économique..... 7 854 842 €

Gestion des déchets ..... 5 639 579 €

Assainissement ..... 4 743 304 €

Personnel ..... 1 812 850 €

Urbanisme / Habitat ..... 691 445 €

Mobilité (Voie verte, VAE,...) ..... 1 267 200 €

Total ..... 31 090 834 €

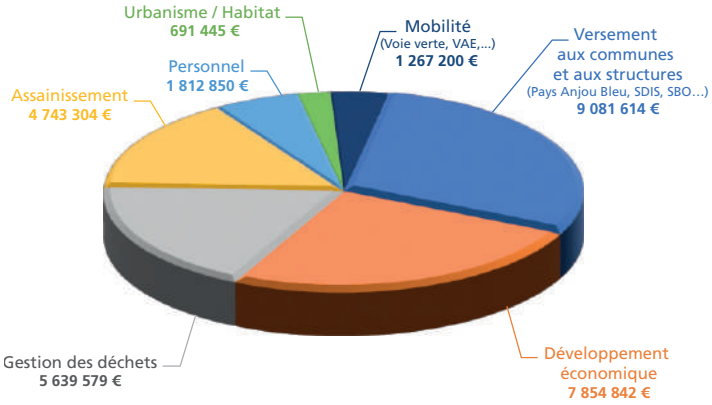

Principaux investissements :

- **Aménagement du territoire :** modifications des PLU et élaboration de PLUi, équipements touristiques (voies vertes) et aires d'accueil des gens du voyage,…
- **Bâtiments :** travaux dans les écoles de musique, atelier technique,…
- **Équipements divers :** véhicules, vélos à assistance électrique (VAE), informatique,…
- **Économie :** construction d'ateliers relais, réalisation du pôle tertiaire, aménagement des zones d'activités,…
- **Assainissement collectif :** réhabilitation de plusieurs réseaux et travaux sur stations d'épuration,…

COMMUNICATION

Sophie MORISSE

Ça s'est passé en 2023

21 septembre 2023
MCL de Bel Air de Combrée
Ombrée d'Anjou

Le Président et les vice-présidents (es) d'Anjou Bleu Communauté ont présenté les actions et projets de leur commission lors de l'Assemblée Générale.

31 mars 1er et 2 avril 2023
Le Parc des Expositions - Segré

Anjou Bleu Communauté était présent à la Foire Exposition de Segré.

26 octobre 2023
Le Parc des Exposition - Segré

Pour la deuxième année, Anjou Bleu Communauté était partenaire d'Oxygène Radio lors du concert Oxygène Music Live.

4 juin 2023
La voie verte de Pouancé à Segré,
2ème édition « Les Trans'Citadelles » Randonnée festive à vélo

Cette année, 3 parcours encadrés par l'association Segré Vélo Passion ont été proposés. Les 116 participants ont découvert ou redécouvert la voie verte, un pique-nique confectionné par « Les Toques de Papa » et « La Guinguette Anjouée » les attendait à leur retour au Pont Bleu dans une ambiance guinguette, …

Suivez l'actualité de votre Commune et de la Communauté de Communes avec l'application

INTRAMUROS

Vous pouvez également suivre notre actualité :

www.anjoubleucommunaute.fr

facebook.com/Anjou-Bleu-Communauté

www.oxygeneradio.com/les-podcasts-de-nos-communes

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ
1 Esplanade Antoine Glémain
BP 50148
49501 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Cedex

Tél. 02 41 26 51 27
contact@anjoubleucommunaute.fr
www.anjoubleucommunaute.fr